

Tel qu'il est, l'ouvrage est cependant très intéressant encore, en parfait état de conservation et complet.

En furetant un jour, rue Moncey, chez un revendeur de vieilles loques, je trouve, dans un tas de volumes dépareillés, sans couleur avouable, au milieu d'une poussière à faire éternuer le nez de Cyrano, le cinquième volume des « *Lettres historiques et galantes de deux dames de condition, dont l'une étoit à Paris et l'autre en province. — A Cologne, chez Pierre Marteau, MDCC XVIII. —* »

A première vue, le malheureux bouquin ne disait rien qui vaille. Je le flairai, le retournai entre le pouce et l'index, n'osant affronter sa poussière. Son titre et son tome surtout n'avaient rien d'alléchant. A tout hasard je l'ouvre et je lis page 42 « Lettre XCVIII de Paris ».

« Je vais vous faire part, ma chérie, d'une nouvelle que je reçois dans ce moment, bien différente de celle dont je viens de parler. Monsieur Vaginay, procureur général de la Cour des Monnoyes de Lyon, et qui sortoit de la charge de Prévôt des Marchands, à laquelle est attachée le Gouvernement de cette ville en l'absence de Monseigneur le Maréchal de Villeroi qui en est pourvu et qui, comme vous le savez, est obligé de se tenir à la Cour par ses emplois, ce magistrat, dis-je, étoit d'un esprit et d'un mérite distingué et qui a toujours été jovial, homme à bons mots, qu'il appliquoit fort à propos, s'imagina tout d'un coup qu'il étoit prêt de mourir et cela au milieu d'une santé parfaite quoique agée (!) de quatre vingt six ans ; il marqua le terme de sa vie et se prépara pour partir au jour marqué, avec la même certitude que s'il eût été condamné par un arrêt de la Tournelle. Ses amis firent tous leurs efforts pour le tirer d'une prévention aussi triste, ne voyant point de cause apparente qui dût la lui donner ; car il ne paraissoit